

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

21 février 2024

**LA SITUATION AU SEIN DE LA SNCB
ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR
DE LA SOCIÉTÉ**

Audition

**Compte-rendu numérique de la réunion
de la commission de la Mobilité, des
Entreprises publiques et des Institutions fédérales
(art. 32 Rgt. *juncto* art. 178bis Rgt.)**

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

21 februari 2024

**DE SITUATIE BIJ DE NMBS EN
DE TOEKOMSTPERSPECTIEVEN
VAN HET BEDRIJF**

Hoorzitting

**Digitaal verslag van de vergaderingen
van de commissie voor Mobiliteit,
Overheidsbedrijven en Federale Instellingen
(art. 32 Rgt. *juncto* art. 178bis Rgt.)**

**Composition de la commission à la date de dépôt du rapport/
Samenstelling van de commissie op de datum van indiening van het verslag**
Président/Voorzitter: Jean-Marc Delizée

A. — Titulaires / Vaste leden:

N-VA Frieda Gijbels, Wouter Raskin, Tomas Roggeman
Ecolo-Groen Kim Buyst, Sarah Schlitz, Olivier Vajda
PS Chanelle Bonaventure, Jean-Marc Delizée, Laurence Zanchetta
VB Pieter De Spiegeleer, Frank Troosters
MR Emmanuel Burton, Vincent Scourneau
cd&v Jef Van den Bergh
PVDA-PTB Maria Vindevoghel
Open Vld Marianne Verhaert
Vooruit Joris Vandenbroucke

B. — Suppléants / Plaatsvervangers:

Michael Freilich, Sigrid Goethals, Yoleen Van Camp, Bert Wollants
Guillaume Defossé, Louis Mariage, Eva Platteau, Gilles Vanden Burre
Malik Ben Achour, André Flahaut, Daniel Senesael, Sophie Thémont
Steven Creyelman, Nathalie Dewulf, Erik Gilissen
Christophe Bomble, Florence Reuter
Jan Briers, Franky Demon
Gaby Colebunders, Roberto D'Amico
Maggie De Block, Tim Vandenput
Melissa Depraetere, Anja Vanrobaeys

C. — Membre sans voix délibérative / Niet-stemgerechtigd lid:

Les Engagés Josy Arens

N-VA	: Nieuw-Vlaamse Alliantie
Ecolo-Groen	: Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
PS	: Parti Socialiste
VB	: Vlaams Belang
MR	: Mouvement Réformateur
cd&v	: Christen-Democratisch en Vlaams
PVDA-PTB	: Partij van de Arbeid van België – Parti du Travail de Belgique
Open Vld	: Open Vlaamse liberalen en democraten
Vooruit	: Vooruit
Les Engagés	: Les Engagés
DéFI	: Démocrate Fédéraliste Indépendant
INDEP-ONAFH	: Indépendant - Onafhankelijk

Abréviations dans la numérotation des publications:		Afkorting bij de nummering van de publicaties:	
DOC 55 0000/000	Document de la 55 ^e législature, suivi du numéro de base et numéro de suivi	DOC 55 0000/000	Parlementair document van de 55 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer
QRVA	Questions et Réponses écrites	QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden
CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral	CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag
CRABV	Compte Rendu Analytique	CRABV	Beknopt Verslag
CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)	CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)
PLEN	Séance plénière	PLEN	Plenum
COM	Réunion de commission	COM	Commissievergadering
MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)	MOT	Moties tot besluit van interpellaties (beigekleurig papier)

Lors de sa réunion du 20 janvier 2024, la commission de la Mobilité, des Entreprises publiques et des Institutions fédérales a tenu une audition sur la “la situation au sein de la SNCB et les perspectives d’avenir de la société.”, avec M. Pierre Lejeune, président national de la CGSP Cheminots.

Les membres suivants de la commission ont pris la parole: Mme Kim Buyst (Ecolo-Groen), M. Olivier Vajda (Ecolo-Groen), Mme Laurence Zanchetta (PS), M. Frank Troosters (VB), M. Emmanuel Burton (MR), Mme Maria Vindevoghel (PVDA-PTB), M. Robin Bruyère (PVDA-PTB) et M. Joris Vandenbroucke (Vooruit).

Le compte-rendu numérique (art. 32 Rgt. *juncto* art. 178bis Rgt.) de cette audition peut être consulté sur le site web de la Chambre:

<https://www.lachambre.be/media/index.html?language=fr&sid=55U4661&offset=6991>

Annexe:

— Présentation de M. Pierre Lejeune, président national de la CGSP Cheminots.

Tijdens haar vergadering van 20 februari 2024 heeft de commissie voor Mobiliteit, Overheidsbedrijven en Federale Instellingen over de “De situatie bij de NMBS en de toekomstperspectieven van het bedrijf” een hoorzitting gehouden met de heer Pierre Lejeune, nationaal voorzitter ACOD Spoor.

De volgende commissieleden hebben het woord genomen: Mevrouw Kim Buyst (Ecolo-Groen), de heer Olivier Vajda (Ecolo-Groen), Mevrouw Laurence Zanchetta (PS), de heer Frank Troosters (VB), de heer Emmanuel Burton (MR), Mevrouw Maria Vindevoghel (PVDA-PTB), de heer Robin Bruyère (PVDA-PTB) en de heer Joris Vandenbroucke (Vooruit).

Het digitaal verslag (art. 32 Rgt. *juncto* art. 178bis Rgt.) van deze hoorzitting kan worden geraadpleegd op de website van de Kamer:

<https://www.lachambre.be/media/index.html?language=fr&sid=55U4661&offset=6991>

Bijlage:

— Presentatie van de heer Pierre Lejeune, nationaal voorzitter ACOD Spoor.

CGSP-ACOD CHEMINOTS

Pierre Lejeune

Commission mobilité – Chambre des Représentants Situation actuelle de la SNCB

20 février 2024

20-02-24

CGSP-ACOD CHEMINOTS

1) SITUATION DU PERSONNEL

En 30 ans, le nombre de cheminots est passé de 50000 à 28000 (56%) alors que nombre de voyageurs a augmenté d'environ 60% durant cette même période.

Au cours des 5 dernières années, les cheminots ont dû subir la perte de 2700 emplois, soit une diminution de 9%.

Cette tendance s'est inversée, au cours de la dernière année, puisqu'entre janvier 2023 et janvier 2024, le nombre d'ETP est passé de 27158 à 27395, soit une légère hausse de 0,9%.

L'effectif global est passé, entre le 01/01/2023 et le 01/01/2024 de 27999 à 28249, soit une augmentation de 250 agents.

La répartition est la suivante :

SNCB

01/01/2023 : 17908 - 01/01/2024 : 18122 → + 214 (1,2%)

INFRABEL

01/01/2023 : 9523 - 01/01/2024 : 9558 → + 35 (0,4%)

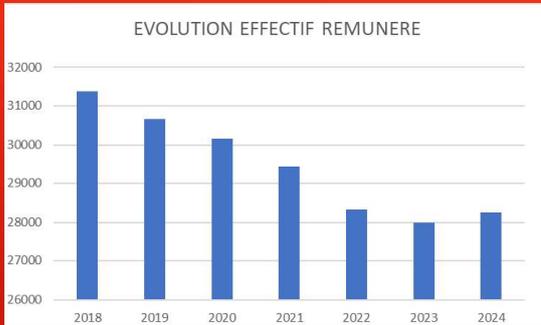
2

20-02-24

CGSP-ACOD CHEMINOTS

HR RAIL

01/01/2023 : 568 - 01/01/2024 : 569 → + 1 (0,1%)



A la SNCB, le plan d'entreprise prévoit une diminution des effectifs de 6% sur 10 ans, soit 1104 ETP, de 17029 ETP à 15925 ETP en 2032. → (réalité 01/01/24 = 16878 ETP).

Infrabel envisage une évolution des ETP de 10133 en 2022 vers 9216 en 2032, une diminution de 917 ETP, soit 10%. → (réalité 01/01/2024 = 9324 ETP).

L'accord social pour 2023-2024 prévoit environ 4200 recrutements pour cette période.

Parmi ceux-ci, 2600 devraient être affectés à la SNCB.

En 2023, 2246 recrutements ont été réalisés (1552 SNCB et 694 Infrabel).

Cette réalité est nuancée par 1937 départs, pour la même période, l'attrition (826) mais surtout les échecs à la formation ou les démissions sont en hausse (923).

3

20-02-24

CGSP-ACOD CHEMINOTS



Globalement en 2023, le solde est positif mais il est nécessaire de le comparer avec le déficit structurel des dernières années.

En effet, ces recrutements ne compensent pas la perte de 1041 ETP intervenue au cours des 3 dernières années.

Caractéristiques de l'emploi

- Nécessité de stabiliser et de consolider l'emploi global
- Poursuivre le processus de recrutement (qualitatif et quantitatif)
- Valoriser l'attractivité des métiers (conditions de travail)
- Politique de bien-être au travail (Prévention - Accompagnement - Solution)

Evolution des cadres supérieurs et moyens

Au 01/01/2007 = 1892 sur un effectif total de 34260 agents, soit 5,5%

Au 01/01/2022 = 4333 sur un effectif total de 28319 agents, soit 15,3 %

4

20-02-24

2) SITUATION OPÉRATIONNELLE

La ponctualité constitue un indicateur de la bonne santé des chemins de fer.

Dès lors, aujourd'hui, nous pouvons déplorer qu'ils soient à considérer comme un malade chronique.

Au cours des 5 dernières années, la ponctualité a chuté de 8 % (95% au 01/01/2020 à 87% au 01/01/2024).

Au cours de la même période, le nombre de trains supprimés a augmenté (1800 au 01/01/2020 à 6080 au 01/01/2024).

Ce dernier chiffre représente 6% de l'offre de service public.
En décembre 2023, il y a eu + de 4000 suppressions (4,3% de l'offre).

Les raisons de cette dégradation sont multifactorielles :

- avaries du matériel roulant
- accidents
- présence de personnes dans les voies
- vol de câbles
- dérangements à l'infrastructure (signalisation p.ex)

5

20-02-24

En 2023, 7% des suppressions étaient attribuées au manque de personnel.

L'efficacité opérationnelle doit être la priorité absolue des chemins de fer belges.

Elle se conjuguera aussi par la concrétisation des objectifs de recrutement.

Dans ce contexte, nous déplorons la précipitation de la SNCB dans la mise en place de réorganisations déconnectées de la réalité du terrain et surtout sans valeur ajoutée sur le plan opérationnel. Elles ne reposent que sur des impératifs budgétaires.

Elles ne permettront aucunement d'améliorer une ponctualité en berne ou de diminuer les suppressions de trains.

Le projet visant à assurer une meilleure présence en gare contient tous les ingrédients de l'augmentation de productivité, telles une plus grande flexibilité, une polyvalence accrue, ou une mobilité amplifiée des agents concernés.

Après avoir supprimé 44 guichets, les chemins de fer envisagent maintenant la désertification des gares puisqu'il n'y aura plus de personnel dans certaines d'entre elles. C'est l'avenir du service public qui est en jeu.

Il est paradoxal de vouloir assurer une meilleure présence en gare, en supprimant environ 240 ETP qui y travaillent aujourd'hui !

De plus, les heures d'ouverture de certaines gares seront adaptées "aux heures les plus fréquentées de la journée", que ce soit en semaine ou durant le week-end.

Sur les 91 gares disposant de guichets, 54 sont concernées par ces modifications.

Dans 25 gares, les guichets ne seront plus accessibles qu'en matinée durant la semaine.

6

20-02-24

CGSP-ACOD CHEMINOTS

Pendant le week-end (le samedi, le dimanche ou les deux jours), une quarantaine (39) de stations accueilleront les voyageurs à guichets fermés.

Ces décisions ne sont envisagées que sous l'angle de la réduction des coûts et ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité du service public aux voyageurs.

Enfin, elles impactent directement le personnel concerné en entraînant la suppression d'une trentaine d'ETP.

Les résultats de la centralisation accrue des services, les réductions de personnel, les carences opérationnelles en matière d'infrastructures et d'équipements, les applications qui ne fonctionnent pas, sont constatées chaque jour dans les gares et les trains.

Il y a toujours plus de voyageurs, mais de moins en moins de personnel sur le terrain, tant à la SNCB qu'à Infrabel !

Les économies en personnel doivent cesser sous peine de transformer les chemins de fer belges en armée mexicaine incapable de relever efficacement les défis de la libéralisation et de rencontrer les enjeux climatiques et environnementaux.

7

20-02-24

CGSP-ACOD CHEMINOTS

3) DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social a été marqué ces derniers mois par des tensions ponctuées par deux mouvements de grève de 48 heures en novembre et décembre derniers.

Pourquoi ?

Le conflit social au sein des chemins de fer belges trouve son origine dans l'échec du dialogue social au cours des derniers mois, avant même l'été 2023. La CGSP/ACOD a toujours exprimé ses préoccupations en matière de bien-être du personnel, d'emploi, de recrutement statutaire et de service qualitatif mais aussi réalisable aux voyageurs.

Les cheminots n'étaient pas en grève pour obtenir une augmentation de salaire ou des primes. Ils exigeaient des conditions de travail réalistes et acceptables afin de garantir la qualité et la durabilité des chemins de fer belges en tant que service public.

Face à cette situation, nous avons lancé à deux reprises la procédure d'alerte pour donner toutes ses chances au dialogue social.

Par la suite, deux réunions de conciliation ont eu lieu les 18 et 24 octobre, au cours desquelles nous avons dû constater la persistance du blocage.

8

20-02-24

CGSP-ACOD CHEMINOTS

Cela nous a contraints à déposer un préavis de grève.

Celui-ci a été mis en œuvre par deux actions de grève de 48 heures :
les 7 et 8 novembre et les 6 et 7 décembre 2023.

Malgré le succès des actions de novembre et décembre, aucune initiative n'a été entreprise par la direction afin de restaurer les bases du dialogue social.

Début janvier, nous avons souhaité clarifier la situation et avons annoncé le dépôt d'un éventuel nouveau préavis de grève s'il n'y avait pas de volonté exprimée quant à la relance de l'indispensable concertation sociale.

A cette occasion, nous avons rappelé à la direction nos priorités et exigences sur la base de **3 thèmes** :

1) La productivité et les réorganisations

Etablir un recensement des mesures de productivité, avec définition objective des économies de coût estimées, (frais énergie, consultance), à considérer globalement.

Cette réflexion intégrera les réorganisations internes, notamment :

- le dossier « présence en gare »
- le personnel d'accompagnement
- organisation du travail dans les ateliers
- charges de travail dans la filière « Infrastructure Voies »
- conditions de travail dans les cabines de signalisation
- suivi permanent de l'évolution de la situation des jours en retard à Infrabel et à la SNCB

9

20-02-24

CGSP-ACOD CHEMINOTS**2) L'emploi et les recrutements**

Renforcement des dispositions favorisant les recrutements, dans la perspective de stabiliser et consolider la situation actuelle.

Définition objective des métiers opérationnels pour lesquels nous soutenons l'emploi statutaire.

Maintien d'un quota d'emplois statutaires et non-statutaires (90/10)

Réflexion sur la politique de recrutement et les mesures pour maintenir un niveau élevé d'engagements.

3) Dialogue social et bien-être au travail

La CGSP /ACOD insiste pour que, compte tenu de ce qui précède, la concertation sociale constitue une priorité absolue et s'organise sur des bases équilibrées et robustes.

A ce sujet, la politique du bien-être doit pouvoir être évaluée afin d'être renforcée.

Dès lors, une attention particulière doit être accordée à l'évolution de l'absentéisme, la remise au travail et la prévention des burn-out.

L'absentéisme global reste élevé à la SNCB, 7,39% en 2023.

En moyenne, 9,84% chez les accompagnateurs.

De plus, nous assistons à une augmentation des agressions :

- + 18,5% d'accidents de travail avec inaptitude
- + 26,5% d'inaptitude pour des agressions d'accompagnateurs

Les accidents de travail ont augmenté de 43% et ont généré une hausse de 59% en durée d'inaptitude.

Enfin, 44% de la durée des jours de maladie aux chemins de fer sont dus à des troubles psychologiques et comportementaux.

10

20-02-24

CGSP-ACOD CHEMINOTS

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Nous avons rappelé à la direction le signal fort envoyé par les cheminots lors des actions de novembre et décembre.

Nous avons insisté pour qu'il en soit tenu compte et que nous soyons respectés en tant que syndicat.

Nous avons appelé à des consultations conjointes sur tous ces points au sein d'organes conjoints ou de groupes de travail ad hoc.

La direction a écouté nos arguments et a proposé un calendrier de réunions.

Nous avons accepté cette initiative et fixé de commun accord un planning de rencontres intégrant précisément les thèmes et les organes paritaires au sein desquels ils doivent être discutés.

Les premières réunions ont débuté et elles se poursuivront au cours des prochaines semaines.

Nous espérons qu'elles permettront de restaurer les bases élémentaires du dialogue social et, surtout, qu'elles permettront d'aboutir à des solutions afin de rétablir de bonnes conditions de travail pour l'ensemble des cheminots.

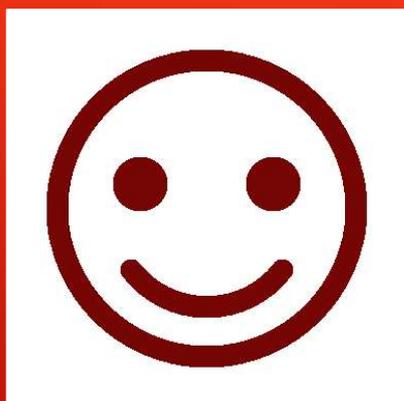
En conclusion, de notre point de vue, il est irréaliste et irréalisable de rencontrer les objectifs fixés en faveur du développement du rail, sans consolider et stabiliser la situation actuelle du personnel.

Les cheminots constituent un élément essentiel dans la réalisation des ambitions en faveur de l'accomplissement du service public et refusent d'être considérés comme une norme d'ajustement budgétaire.

Pierre LEJEUNE
Président National CGSP Cheminots

11

20-02-24



MERCI
POUR VOTRE
ATTENTION

CGSP CHEMINOTS/ACOD SPOOR

20-02-24